

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 9 Juin à 18 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Philippe-Jacques BLESBOIS, Mme Annette FREOUX, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

M. Alain DESGRE à M. Joël DANIEL
Mme Annaïg MESTRIC à Mme Françoise BALLESTER
Mme Séverine LE FLOCH à M. Patrice JACQUEMINOT
Mme Françoise HENRIQUEZ à Mme Arlette BUZARE

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	1 ^{er} Juin 2023
Date de l'affichage	2 Juin 2023
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

2023 39

**2023 : reconduction du marché de producteurs à Guidel-Plages -
convention de partenariat avec le réseau Bienvenue à la Ferme**

Rapporteur : J. Daniel

Suite au succès rencontré lors des dernières éditions du marché de producteurs organisé à Guidel Plages, il est proposé de reconduire cette opération pour la saison estivale 2023. Ce marché se déroulera désormais sous l'appellation « **Marché de producteurs de Pays** ».

Pour l'été 2023, les premiers contacts permettent d'annoncer qu'une quinzaine de producteurs locaux, engagés dans des productions bio et/ou dans des démarches de distribution en circuits courts, participeront à ce marché qui se déroulera les mercredis soir de 16h30 à 19h30 du 5 juillet au 30 août, au cœur de station à Guidel Plages.

Comme l'an passé, l'opération est organisée en partenariat avec le réseau « Bienvenue à la Ferme » qui garantit les situations administratives et la qualité sanitaire des productions proposées à la vente.

Les conditions financières sont les suivantes :

- Pour la ville, 3 journées d'appui à la mise en place et au suivi seront facturées par la Chambre Régionale d'agriculture de Bretagne à la ville au tarif 822 € TTC par jour soit au total 2 466,00€ TTC
- Pour Bienvenue à la ferme Bretagne, la facturation par la ville des droits pour 855 € pour toute la saison

Pour le bon déroulement de cette opération populaire, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention de partenariat entre la ville et le réseau « Bienvenue à la Ferme ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 22 mai 2023,

AUTORISE le maire à signer la convention de partenariat entre la ville et le réseau « Bienvenue à la Ferme » pour la saison estivale 2023.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023 : 2 466 € en dépense et 855 € en recette.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 12 Juin 2023
Le Maire,
Joël DANIEL

